

Le minimum

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1966)**

Heft 61

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1029401>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

J.A. Lausanne Domaine 61 public

Le minimum

Comme tout le monde, nous ouvrons quotidiennement notre journal quotidien. Le prévisible se mêle à la surprise. Nous lisons : augmentation des taxes douanières sur le blé. Il en résultera une hausse du prix du pain et quelques millions tomberont dans la caisse fédérale. La Confédération ne subventionnera plus les produits laitiers. Le beurre changera de prix, le fromage sera plus cher. Quelque soixante millions seront ainsi économisés. Il nous est expliqué, rédactionnellement, que ces mesures sont heureuses et qu'il est plus sain de revenir à la « vérité des prix » : Les subventions fausseraient l'économie de marché. On se dit : mais alors, pourquoi l'économie de marché qui tolère que les prix soient protégés par mille accords de cartel, ne pratique-t-elle pas jusqu'au bout cette « vérité des prix » ? La formule vaut donc pour supprimer les subventions de la Confédération, elle ne vaut plus pour remettre en question les marges des chocolatiers, des pharmaceutiques, etc... la liste est longue. Mais ces remarques sont là de doctrinales réflexions. Pour l'instant pas de surprises.

Essoufflant

On découvre ensuite que ces hausses entrèrent en vigueur en octobre, en novembre. Est-ce un hasard alors si elles sont décidées au moment où l'indice des prix est révisé ? On comprend qu'elles ne se répercuteront désormais que plus faiblement dans l'estimation officielle du coût de la vie. Le moment était bien choisi et la synchronisation habilement faite. Le Conseil fédéral n'aime pas la planification, mais il ne méprise pas certains plans astucieux. C'est évident, mais cela n'étonne personne. Et vous passez outre, sachant qu'il a eu l'honnêteté de faire annoncer que les statisticiens calculeraient, pendant une année, l'ancien indice et le nouvel indice simultanément. Ainsi la comparaison objective sera facile. Et puis hier, surprise, vous lisez : il n'y aura en fait qu'une seule calcul des prix, selon le nouveau système, qu'un seul indice. Aucune comparaison objective ne sera donc possible.

Cette confrontation, brusquement, on n'en veut plus. Et pour cause. Alors adieu les promesses officielles ! L'Union syndicale suisse dans son rapport d'activité écrivait pourtant : « Si les experts conviennent, à l'unanimité, que le nouvel indice sera plus complet et reflétera mieux la réalité, ils estiment, en revanche, que ses indications ne s'écarteront pas sensiblement de celles de l'ancien. » Dans ce cas, pourquoi nous priver de la juxtaposition ? Ici vous découvrez que votre faculté d'anticipation s'est laissé surprendre. Vous n'arrivez plus à suivre. La politique suisse est essoufflante pour les gauches âmes naïves.

Budget

Vous lisez encore dans votre quotidien que le budget fédéral a exigé de sérieuses compressions. Tous les postes ont été passés au peigne fin. Des sacrifices sont exigés de chaque département, etc. Vous vous plongez dans l'analyse de détail et vous constatez qu'en dépit de l'austérité les dépenses militaires augmentent de quelques millions. Pas beaucoup :

quelques millions, à peu près ce que la Confédération récupère par la suppression de la subvention pour le placement des produits laitiers. Ce n'est que l'effet, nous dit-on, de l'augmentation des dépenses courantes. Mais ces dépenses courantes-là ne sont-elles pas compressibles ? On nous répond non, et ce n'est pas une surprise.

Ce qui ne nous étonne pas, non plus, parce que nous l'avons entendu on ne sait combien de fois, c'est la justification du Conseil fédéral quand on objecte à sa politique cet argument : la hausse des produits de première nécessité contribuera à renforcer le renchérissement. Non, dit-il, il n'y aura pas inflation parce que la hausse des articles indispensables diminue le pouvoir d'achat des consommateurs, donc la demande, et par conséquent est exercée une pression sur l'ensemble des autres prix. C.q.f.d. C'est la fameuse théorie Schaffner, et économistes de droite. On combat le renchérissement par la hausse des prix !

Cette théorie a pour elle la logique à une condition : c'est que la hausse des prix représente une réelle diminution du pouvoir d'achat des consommateurs, c'est-à-dire que cette hausse ne soit pas intégralement compensée. Si elle l'était totalement, l'inflation serait en effet relancée ou accélérée.

De deux choses, l'une : c'est une explication pour la galerie : alors il est facile d'y renoncer ; c'est une politique, alors elle doit être combattue par toute la gauche.

1967

Dans notre dernier éditorial, nous disions : « ... il sera intéressant de voir comment les partis à la veille des élections nationales de 1967 franchiront cette passe difficile. »

Il n'y a, semble-t-il, que deux politiques possibles. Ou bien ils essaient tous de se compromettre dans la coresponsabilité du pouvoir, tout en se réservant chacun dans son secteur la possibilité de flatter sa clientèle et de critiquer les autres (il faut bien montrer qu'on est différent) ; bref ils comptent sur le hue et à dia en sachant qu'il peut y avoir au Conseil fédéral ou aux Chambres suivant les objets des majorités de rechange (ce qui n'est vrai que pour autant que le Conseil des Etats le veuille bien) ; qu'il y a donc des marges de manœuvre, de compromis, de discussion qui permettront à chacun de faire un peu (et ce peu serait précieux) sa politique. Ou bien ils s'efforcent, devant le peuple, de dire sur quoi ils sont d'accord et à quelles conditions, quel est le programme minimum qu'ils peuvent accepter ; bref ils définissent un programme de gouvernement et de réformes avant les élections. Au-delà de ce minimum, chacun retrouve son originalité, sa liberté d'acceptation et de refus, mais en-deçà de ce minimum, le jeu ne peut plus être joué.

Tel est le choix. Il concerne la gauche au premier chef. Peut-elle, doit-elle mettre des conditions à sa participation au pouvoir ? Et lesquelles ? Nous nous en expliquerons plus longuement dans notre prochain numéro. Pourquoi un programme minimum ?

Un rôle international pour M. Wahlen

On nous écrit du Canada :

U Thant, secrétaire général de l'ONU, se retire. Admettons qu'un homme d'Etat occidental soit appelé à lui succéder, soit à titre de secrétaire général, soit, plus probablement comme membre d'une « troïka » au cas où un accord ne saurait se faire pour nommer un successeur unique. Parmi les candidats possibles, il y a l'actuel premier ministre du Canada, Lester Pearson, onusien fervent qui a su, dans une grande mesure, maintenir son pays à l'écart du conflit vietnamien, malgré les pressions exercées par son puissant voisin du sud.

Ancien directeur de la FAO, un des organismes spécialisés de l'ONU, ancien chef du Département politique, M. F. Wahlen est l'un des très rares politiciens suisses dont la renommée s'étend au-delà de nos frontières. Début octobre, l'Université Laval, à Québec, lui a décerné un titre honorifique. Lors de son bref séjour au Canada, l'ancien conseiller fédéral a été reçu à Ottawa par le premier ministre Pearson. Il s'est ensuite rendu à New-York, au quartier général de l'ONU, où il a conversé avec U-Thant.

M. Wahlen songerait-il à reprendre du service ?

J. J. D.

Bi-mensuel romand
N° 61 7 novembre 1966 Quatrième année

Rédacteur responsable : André Gavillet
Le numéro : 70 centimes

Abonnement pour 20 numéros :
Pour la Suisse : 12 francs
Pour l'étranger : 15 francs

Changement d'adresse : 50 centimes
Administration, rédaction :
Lausanne, Case Chauderon 142
Chèque postal 10 - 155 27
Imprimerie Raymond Fawer S.A., Lausanne

Aux articles de ce numéro
ont collaboré :

Jean-Jacques Dreifuss
Jean-Claude Favez
André Gavillet
Henri Galland
Marx Lévy
Christian Ogay
C.-F. Pochon

Le N° 62 sortira de presse le jeudi 17 novembre 1966